



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

exercice de la profession

Question écrite n° 95472

Texte de la question

M. Jean-Pierre Blazy attire l'attention de Mme la ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes sur le refus de nombreuses hôtesse d'Air France de porter le voile lors de leur arrivée à Téhéran. Alors que la direction souhaite le leur imposer, celles-ci considèrent le port du voile obligatoire comme une atteinte à la liberté individuelle. Il s'agit de plus d'un signe d'asservissement de la femme loin de la valeur d'égalité hommes-femmes que la République devrait promouvoir. L'État, actionnaire d'Air France, est en mesure de faire entendre sa voix pour faire respecter le droit des femmes. Il lui demande donc de livrer sa position et les mesures qui pourront être prises pour que l'activité économique d'Air France en Iran et le respect du droit des femmes salariées de la compagnie puissent être compatibles.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Blazy](#)

Circonscription : Val-d'Oise (9^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95472

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Familles, enfance et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mai 2016](#), page 3617

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)